

LUNDI 30 JUIN 2025

UNE VOLONTÉ ... EN ATTENTE DE MOYENS !

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION TECHNIQUE : ÉGALITÉ FEMME/HOMME



Ce premier rendez-vous consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Douane a révélé une certaine volonté de l'administration de faire progresser l'égalité professionnelle. Il reste désormais à traduire cette ambition en actions concrètes, au bénéfice des agents. C'est sur cette mise en œuvre que nous attendons l'administration.

La méthode choisie par la Direction générale est dans un premier temps de définir des axes de travail (objet de la présente réunion) puis de réunir à nouveau les organisations syndicales en début d'année 2026 avec à la clé un plan d'actions amendables.

→ CONGÉ MENSTRUEL

L'UNSA Douanes a souhaité, rejointe en cela par l'ensemble des OS, le rétablissement des jours d'indisposition sous la forme d'autorisations exceptionnelles d'absence (à lire dans notre liminaire ici) afin d'apporter une réponse aux problèmes causés par l'endométriose et les règles douloureuses.

Réponse de l'administration : NON ! Au motif qu'une jurisprudence a considéré illégale l'obtention d'absence sous forme de congé menstruel. Cependant tout récemment, le 9 avril 2025, la Ministre de la ville a fait une communication afin d'inscrire au débat parlementaire une discussion sur le congé menstruel. *Pour l'UNSA Douanes, il n'est pas nécessaire d'attendre des travaux parlementaires qui peut-être ne progresseront qu'au pas de la tortue : les AEA devraient être utilisées dans l'attente d'un texte parlementaire.*

→ PONCTION DE 10% SUR SALAIRE

L'UNSA Douanes a levé un lièvre avec la dénonciation de la retenue de 10% sur salaire des jours de congés maladie. En effet, avec cette retenue déjà injuste par principe, la pose des congés maladies lors de grossesses difficiles avant et/ou après le congé de maternité créera une pénalité supplémentaire pour les femmes. **Là, on ne progresse plus vers l'égalité Femmes/Hommes mais au contraire : on régresse !** *Nous avons fait appel à nos partenaires de l'UNSA Fonction Publique pour porter ce dossier au plus haut niveau.*

→ CRÉATION DU RÉSEAU FEMMES DE DOUANE

Un nouveau réseau se structure progressivement sous l'impulsion de Madame Jacqueline PLANTIER, Administrateur, cheffe du service Grands Comptes à Aix-en-Provence. Ses objectifs s'orientent vers l'entraide, le conseil, le partage. Un travail sur les mentalités dans la sphère collective est envisagé. Pour le moment ce réseau informel est ouvert à tous sur simple inscription, mais il aura vocation à terme à évoluer en association. *Nous attendons qu'une visibilité et des moyens de fonctionner soient apportés à ce réseau.*

→ LES AXES DE PROGRESSION

Comme l'AFNOR, qui demande à notre administration de faire mieux sur ce thème, **l'UNSA Douanes revendique un plan d'action, concret et progressif, inscrit sur les axes suivants :**

- l'articulation entre vie professionnelle et personnelle ;
- les violences sexistes et sexuelles et l'extension de leur prise en compte en milieu ;
- la promotion de la mixité des métiers ;
- garantir l'égalité des parcours de carrière.



Nos débats ont permis de mettre en lumière certains points irritants dans la recherche de l'égalité Femmes/Hommes, qu'il nous appartiendra de lever dans le futur plan d'actions. Mais, nul doute que ce plan aura un coût et donc il sera nécessaire de lui consacrer un budget propre. Mais par les temps qui courent... Après les mots, il faut des actes !

